



la marque
du bâtiment



ANTI-UV UHP BARDAGE

205 – Ed 01/04/2016
Page 1 sur 2

PROTECTEUR BOIS VERTICAUX INCOLORE ANTI-UV EN PHASE AQUEUSE
CLASSEMENT AFNOR NFT 36 005 FAMILLE I CLASSE 4A

1. PRESENTATION

ANTI-UV UHP BARDAGE est une protection en phase aqueuse transparente à base de nouvelle génération de dispersion acrylique combinée à une résine alkyde riche en extrait sec. Elle constitue une protection efficace en combinaison avec **ANTI-UV PRIM** contre les Ultra-Violets (UV) sans apporter de pigmentation au revêtement.

2. AVANTAGES

ANTI-UV UHP BARDAGE assure la protection contre les agressions des boiseries neuves ou anciennes en extérieur et intérieur :

- Grand pouvoir couvrant.
- Sans odeur.
- Effet perlant.
- Ne coule pas de par sa formule gélifiée.
- Anti – UV : contient des agents spécifiques pour une meilleure résistance au soleil.
- Sur toutes essences de bois exposées aux atmosphères urbaines, rurales ou industrielles.
- Non filmogène.
- Sans aucun risque de cloquage ou d'écaillage.

3. DOMAINE D'APPLICATION

- Extérieur et intérieur.
- Sur tous les bois verticaux.
- Sur toutes essences de bois neufs ou anciens.
- Pour la protection des bois, charpentes, poutres, bardages, volets, portails, menuiseries, lambris abris de jardin, bancs publics, claustras, etc.

4. MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :

Les supports doivent être nus, sains, propres, exempts d'huile et de graisse
Avec des degrés d'humidité des bois inférieurs à 18% à l'extérieur et de 12% à l'intérieur.

Travaux préparatoires :

- Eliminer
 - Les traces d'huiles, graisses avec **NETT M.**
 - Les algues, mousses, lichens avec **MOUSSTOP 4 PLUS** ou **15 PLUS**
 - Les couches d'anciennes peintures, lasures et vernis non adhérentes avec **DECAP ALL.**
 - Les particules non adhérentes (grattage), les poussières (brossage).
 - Les anciennes cires, paraffines à l'aide de **NETT PROCLEAN.**
 - Les traces de matières grasses (nicotine, pollution) à l'aide de **NETT PROCLEAN.**
 - Sur les bois blanchis ou grisés sous l'action du temps passer **DEGRISANT BOIS.**
- Rincer à l'eau.
- Les bois exotiques exsudant : dégraisser au **NETT BROSS**, renouveler souvent les chiffons d'essuyage. (Afzélia : laver à l'ammoniaque).
- Les bois déjà attaqués ou douteux (xylophages ou champignons) seront préalablement traités avec **XYLO M.S.B.**
- Mastiquer les têtes de clous ou de vis avec **POLYPLAST.**
- Attendre **le séchage complet** pendant 72 heures.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059





la marque
du bâtiment



ANTI-UV UHP BARDAGE

205 – Ed 01/04/2016
Page 2 sur 2

PROTECTEUR BOIS VERTICAUX INCOLORE ANTI-UV EN PHASE AQUEUSE
CLASSEMENT AFNOR NFT 36 005 FAMILLE I CLASSE 4A

Précautions :

Sur certaines essences contenant des antioxydants ou des résines non fixées (Iroko, Doussié, Teck, Pin, Mélèze, etc.), faire un essai au préalable et si nécessaire effectuer le traitement adéquat.

Mise en œuvre :

ANTI-UV UHP BARDAGE est prêt-à-l'emploi. Bien agiter avant et pendant l'emploi.

Sur des bois préalablement traités avec **ANTI-UV PRIM**, appliquer **ANTI-UV UHP BARDAGE** dans le sens des fibres du bois (spalter, brosse large, brosse à encoller), en apportant un soin particulier aux rainures, assemblages et extrémités (bois de bout).

Poncer légèrement entre les 2 couches (grain fin).

Une 2e couche sera appliquée après 4 h minimum de séchage.

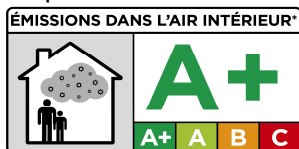
Application :

Température d'application	: Entre +12°C et +35°C
Hygrométrie	: <ul style="list-style-type: none">En extérieur, ≤ 80% d'humidité relativeEn intérieur, ≤ 65% d'humidité relative
Matériel d'application	: Brosse, rouleau, spalter
Nettoyage du matériel	: Eau (ne pas laisser sécher) • DECAP ALL après séchage

5. CARACTERISTIQUES

Aspect en pot	: Liquide blanchâtre épais
Masse volumique	: 1.02 ±0.05 g.cm ⁻³
Rendement	: 12 m ² / L / couche
Séchage (20°C – 65%HR)	: 60 minutes au toucher
Recouvrable	: 4 heures
COV (directive 2004/42/CE)	: Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/f)* : 130 g/L (2010). • Ce produit contient au maximum 5g/L.

COV (Décret n° 2011-321 du 23/03/2011)



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Conservation : 1 an en emballage d'origine fermé

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).

6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.quickfds.fr.
- Entreposer à l'abri du gel.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059

